

**Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu**  
**Comité consultatif en environnement (CCE)**  
**Procès verbal**

Rencontre du 28 janvier 2013, à 19h30

**Membres présents:**

Myriam Rioux,  
Michel Pichet, Président,  
Lucie Sauvé  
Nathalie Philibert, observatrice  
Steve Martineau  
Marc Bouisset, secrétaire,  
Louise Meilleur, conseillère municipale,  
Kim Cornelissen, conseillère municipale,  
Ann Lalancette, aide technique de la municipalité.

**1. Mot du président**

Le président fait mention qu'il a l'impression que le Comité stagne à présent et qu'il aimerait que les efforts du CCE soient dorénavant centrés sur la rédaction de la politique environnementale. Le président se questionne aussi sur le rôle du CCE et s'il détient un mandat d'informer les citoyens de Saint-Marc-sur-Richelieu de ses activités. Il souhaite aussi que le Comité deviennent plus efficace lors de ses réunions et nomme alors Marc Bouisset comme animateur de la réunion.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à 19h40 sur proposition de Lucie Sauvé, appuyé par Steve Martineau

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 janvier 2013**

Le procès verbal de la rencontre du 7 janvier 2013 est adopté sur proposition de Myriam Rioux, appuyé par Kim Cornelissen

**4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 7 janvier 2013**

Le compte-rendu de la rencontre du 7 janvier 2013 est adopté sur proposition de Marc Bouisset, appuyé par Michel Pichet

**5. Suivi du compte-rendu de la dernière réunion**

Le visionnement de la vidéo « Le claim » préparé par la Maison des jeunes La Traversé sera reporté à la prochaine réunion. La possibilité d'accorder une

subvention pour permettre aux citoyens d'accéder au programme *Changez d'air!* sera discuté lors du prochain caucus municipal.

## **6. Suivi sur les projets de règlements sur l'eau**

Jusqu'à présent, seulement le projet de règlement sur l'utilisation de l'eau potable et une partie du règlement sur la protection des eaux de surface ont été traités au conseil municipal.

## **7. Rapport annuel du CCE**

L'article 2.15 du règlement sur le comité consultatif en environnement stipule que le CCE détient une obligation de rédiger un rapport annuel de ses activités. Le secrétaire transmettra tous les procès verbaux et compte-rendus de cette année à l'aide technique de la municipalité et le rapport sera rédigé par cette dernière.

## **8. Suivi de la lettre de réponse à l'Université de Montréal concernant les gaz de schiste**

Le conseil est en train de formuler une réponse à la requête de l'Université de Montréal. Louise Meilleur confirme que le document qu'elle rédigera sera remis d'abord au conseil municipal et sera ensuite présenté au CCE. Madame Meilleur tient à rappeler que selon l'ordre des choses, les responsabilités légales et administratives reposent sur le conseil et que le CCE détient un rôle de consultation

## **9. Décisions et recommandations finales sur le programme de réduction des gaz à effet de serre à Saint-Marc-sur-Richelieu**

Les commentaires et recommandations des membres du CCE ont été recueillis et discutés. Un document portant sur les modifications à apporter au rapport sera transmis à Enviro-Accès.

## **10. Élaboration et adoption d'un plan global de politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu à proposer au conseil municipal**

L'aide technique de la municipalité a rédigé une ébauche d'une politique environnementale. Cette ébauche sera transmise aux membres du CCE et les membres seront invité à y intégrer leur vision.

## **11. Choix des dates des prochaines rencontres.**

Les prochaines réunions auront lieu le 18 février, le 25 mars et le 15 avril à 19h30

## **12. Projet écométhane**

Ce sujet n'a pu être abordé faute de temps. Il sera abordé lors de la prochaine réunion.

### **13. Clôture de la réunion**

La levée de la réunion a eu lieu à 22h10 sur proposition de Steve Martineau, appuyé par Marc Bouisset.